PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms!

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

▶ Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Méditerranée dont vous dépendez

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France 5. rue des Trésoriers de France 34000 Montpellier 09 63 57 44 06 occitaniemed@fondation-patrimoine.org www.fondation-patrimoine.org







FONDATION PATRIMOINE

cle donne

POUR LA RESTAURATION DES

Décors du Foyer de l'Opéra Comédie

de Montpellier



MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPÔLE

Architecte du Patrimoine - Mme Hirschy 50 place Zeus 34000 Montpellier 04 67 13 60 00 i.hirschv@montpellier3m.fr

NOS PARTENAIRES





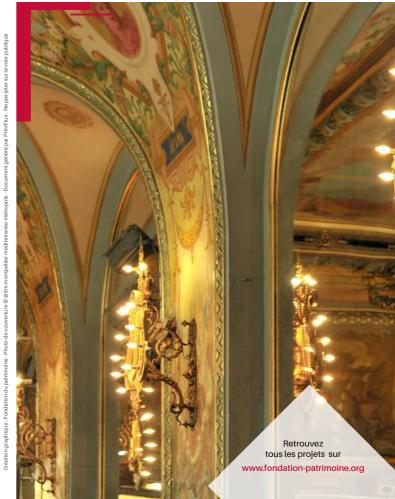














LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

En 1752, la Ville de Montpellier, sous l'impulsion du gouverneur de Languedoc, le duc de Richelieu, décide de construire le premier théâtre montpelliérain. Son exécution est confiée à Philippe Mareschal, ingénieur royal et directeur des fortifications de la province. Inauguré en 1755, il est victime d'un incendie en 1785. Reconstruit par les architectes Donnat et Lenoir en 1788, le nouvel édifice brûle à son tour en 1881. Le conseil municipal vote aussitôt sa reconstruction et lance un concours.

Lors de cette reconstruction, la partie artistique de la peinture la plus prestigieuse est confiée à plusieurs artistes de l'époque : les motifs de la coupole du grand escalier, le plafond et les huit muses qui ornent le grand foyer ont été réalisés par Ernest Michel, artiste éminent de la ville. Les panneaux entre les baies et les arcades ont reçu des toiles marouflées d'artistes montpelliérains, souvent anciens élèves d'Alexandre Cabanel à l'école des Beaux-Arts de Paris : Paul Estève (La Musique et la Tragédie), Auguste Privat (Le Chant et l'Histoire), Max Leenhardt (La Comédie et la Poésie), Alexandre Courtines (La Danse) et Antonin

Chatinière (La Pastorale).

Les huit peintures allégoriques de la salle du foyer de l'Opéra sont placées entre chaque baie de la longue salle du foyer au premier étage.

LE PROJET DE RESTAURATION

On remarque des zones de craquelures très prononcées avec parfois des soulèvements à refixer, des petites lacunes de peinture laissent apparaître la toile. Peu nombreuses et de faibles dimension, elles seront néanmoins davantage perceptibles une fois la toile nettoyée. Il sera opportun de les combler et les raccorder chromatiquement à l'original.

Il faudra prévoir un vernissage jusqu'à obtention d'un aspect de surface homogène pour rétablir le glacis perdu. Les cadres sont actuellement bronzinés avec des particules métalliques dégradées et oxydées. Ils recouvrent une couche antérieure de peinture beige uni, associée à la dorure.

Montant des travaux	16 000 €	
Objectif de collecte	15 000 €	
Début des travaux	Printemps 2020	



BON DE SOUSCRIPTION

Dui, je fais un don pour aider la restauration des

Décors du Foyer de l'Opéra Comédie

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/62773 ou en flashant le QR code ci-contre. Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mor compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Décors du Foyer de l'Opéra Comédie

Le montant de mon don est de €	
Nom ou Société :	
Adresse:	
Code postal : Ville :	
E-mail:	
Téléphone:	

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

□ sur le revenu □ sur la fortune immobilière □ sur les sociétés

Exemples de dons	50€	200€	500€
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68€	170€
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5€	50€	125€
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80€	200€
	Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT		

^{*}Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre \square